

En 2020, le partenariat avec Le Petit Marseillais a permis d'agir en faveur de la protection des pollinisateurs avec l'installation de 6 nichoirs (ou hôtels) à insectes. Les insectes sauvages peuvent y trouver refuge pour se protéger des intempéries et se reproduire.

Ces nichoirs ont été déployés sur plusieurs domaines préservés par le Conservatoire du littoral en Provence :

- Site de la Croix des Gardes à Cannes
- Site du château de la Moutte à Saint-Tropez
- Site de la Presqu'île de Giens à Hyères
- Site de la Coudoulière à Saint-Mandrier
- Site de Fabrégas à la Seyne-sur-mer
- Site de la Nartette à Saint-Cyr-sur-mer

